

L'ART
DU
PARTAGE

15 & 16
SEPTEMBRE
2018

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE

#JEP2018

JOURNEESDUPATRIMOINE.FR

15 - 16 sept 2018

SPECIAL PATRIMOINE - L'Art du Partage

EGLISE DE LA TRANSLATION DE SAINT-MARTIN

Les origines

Église de la Translation-de-Saint-Martin. Cne de Ports. *Portus etiam cum ecclesia*, 920 (Gallia Christiana, t. XIV, Instrumenta, n° 39, col. 56, charte de Hugues Capet) ; *Ec clesia quae dicitur Portus*, 1074 (Cartulaire de Noyers, charte 67) ; *Presbiter Porti*, 1080 (Cartulaire de Noyers, charte 78) ; *Quamdam ecclesiam quae est super Noiastrum, propre ripam fluminis Vigennae, quae dicitur Portus*, 1096 (Cartulaire de Noyers, charte 244) ; *Presbiter Porti*, 1125 (Cartulaire de Noyers, charte 449) ; *Presbiter Porti*, 1187 (Cartulaire de Noyers, charte 634) ; *Stephanus Martin et Gaufridus de Glenouse, parochiani Sancti Martini de Port*, 1247 (A.N. - JJ 274, *Querimoniae Turonum*, n° 973) ; *Portus*, 1290 (Pouill-lé de Tours, p. 8) ; *Ecclesia Sancti Martini de Portubus*, XIII^e s. (Cartulaire de Noyers, charte 652) ; *Ecclesia de Portubus, ad Abbatem de Nucariis*, vers 1300 (Pouillé de Tours, p. 16) ; *Ecclesia de Portubus, ad Abbatem de Nucariis*, XIV^e s. (Pouillé de Tours, p. 39) ; *Cure de Ports, archiprêtre de L'île Bouchard*, 1781 (A.D. 37-G 11, fol. 370). La fille de Gosselin de Blo, épouse de Gaultier, reçut l'église de Ports en dot, vers 1135, et la donna à l'abbaye de Noyers.

www.denisjeanson.fr/site_toponymie/lettre_e/lieux_eglise/eglise37cmartin.html

Portus aux IX^e et Xe siècles, Ports appartenait alors à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. Après en avoir été quelque temps dépouillé, ce monastère se le vit restituer en 862 par Charles Le Fauve, restitution qui fut confirmée plus tard par Charles Le Simple et Hugues Capet.

Le fief de Ports relevant de Ste Maure, appartient au XIII^e siècle à Hugues Peloquin. En 1477, Françoise Gillier en était propriétaire. Les Gillier se succèdent jusque vers 1627, époque à laquelle le domaine passa aux de Périon, par mariage de Claude Gillier et de Philippe de Périon. En 1773, Jean Guillemot de l'Espinasse était seigneur de Ports.

La Touraine Archéologique R. Ranjard (p 529)

On voit le nom de Ports apparaître dans deux documents de l'époque carolingienne. C'était alors un domaine de l'Abbaye de Saint-Martin de Tours, ainsi qu'il ressort de l'acte par lequel Charlemagne, à la demande de l'abbé Ithier, confirmait l'institution de la Mense des religieux. On sait que si le monastère connut alors une période de gloire, il ne tarda pas à souffrir cruellement des remous qui bouleversèrent la Touraine ; les Normands remontent la Loire, et par la Vienne et le Clain parviennent jusqu'à Poitiers où ils brûlent la Basilique Saint-Hilaire ; on imagine ce que pouvait être alors la vie des habitants de la vallée de la Vienne, se réfugiant sur les coteaux et dans les caves. En 853, Tours est brûlé ; en 856, les hommes du Nord vont jusqu'à Orléans. Puis c'est une accalmie ; on reconstruit Saint-Martin et, par un acte de 862, Charles Le Chauve restitue à la collégiale les propriétés qui lui avait été enlevées : le domaine de



Ports y figure ; cette restitution devait d'ailleurs être confirmée par Charles Le Simple et Hugues Capet. En 1031 se produit un événement capital pour

l'avenir de la Touraine Méridionale : la fondation de l'Abbaye de Noyers, un peu en aval du confluent, sur la rive droite de la Vienne, tout près de Ports. (2). Et l'on voit le célèbre monastère étendre son influence et ses bienfaits à travers les campagnes d'alentour, fondant des bourgs, des prieurés, - les seigneurs lui offrir sans cesse des terres et des droits, - l'abbé dû intervenir pour calmer les colères, mettre fin aux discordes (3). Aussi le cartulaire de Noyers est-il une source extrêmement précieuse pour l'histoire de la Touraine Féodale (4) : c'est par lui que nous savons comment fut fondé le bourg de Ports vers 1096.

Parmi les féodaux qui avaient des biens sur le territoire actuel de Ports se trouvaient une famille angevine, les *de Blou*, appeler aussi *de Blo*, dans le cartulaire de Noyers (Blou est une localité du canton de Longué). Un des premiers seigneurs de ce nom est Gauslin qui vivait au XI^e siècle ; un fils de Gauslin, Robert, fut seigneur sur Champigny sur veude (5) la sœur de celui-ci, Eufemie épousa Gaultier, fils de Giroir de Loudun, et lui apporta en dot l'église de Ports ! La situation de ce sanctuaire à proximité de la rivière l'exposait à de terribles dangers ; les guerres privées ne l'épargnèrent pas ; et il fut tellement dévasté qu'il devint impossible d'y célébrer la messe et les offices divins. Gaultier, craignant de pécher gravement, donna l'église « à Dieu, et à Sainte-Marie, et aux moines de Noyers » ; il donna avec dime, bois, et prés, avec le cimetière, et « autour de l'église toute la terre pour faire un bourg et construire les maisons des moines ». Cette donation fut confirmée par son fils Giroir, ainsi que par Aimeri d'Aver qui prétendait que cette église était sienne (1).

Un autre épisode des guerres privées, qui nous aient rapportées par une charte que l'Abbé Chevalier date de 1074, nous donne une idée de ce qu'eut à souffrir ce coin de terre : Acharie seigneur de Marmande - une de ces silhouettes fidèles qui nous déconcertent - était en guerre avec le vicomte de Châtelleraut, le seigneur de l'île, et celui de Faye. Son manoir ayant été pris et détruit, il se rendit chez un de ces neveux, à Nouâtre, puis à l'île Bouchard où le château avait changé de mains ; de là il guerroya contre le vicomte



de Châtellerault et contre son neveu de Nouâtre, avec lequel il s'était brouillé. Une nuit, il se trouvait à peu de distance de Ports, près, des hauteurs des Peux (*Podiimontes*) (2), dans le vallon arrosé par la Veude de Ponçay ; là il surprit dans une maison de paysan un groupe de parents de Gaultier et d'Hubert des Peux ; ceux-ci se réfugièrent dans une cave, mais Acharie mit le feu à la maison et les malheureux périrent. La nuit même, le seigneur de Marmande tombait au pouvoir de son neveu et était emprisonné à Nouâtre. Acharie eut des remords. Libéré, il fit appel à l'intermédiaire des moines de Noyers et signa un accord avec la famille de ses victimes ; il fit célébrer 200 messes pour le repos de leurs âmes et « donna » aux religieux la moitié du port précédemment donné par le sénéchal Etienne de Faye en face de l'église de Ports, sur lequel il prétendait avoir des droits (3). Notons que nous trouvons ici l'explication du nom de la localité : le *port* sur la Vienne ; un autre port existait en aval qui a fourni l'appellation d'un village de la commune : le *Vieux Port*.

L'église du XIe siècle, placée sous le vocable de la Translation de Saint-Martin, est toujours debout, elle qui a souffert des guerres privées, qui a vu Jeanne d'Arc allant de Chinon à Poitiers, qui a entendu ses cloches sonner le tocsin de 1914. Sa façade occidentale avec portes en plein cintre malheureusement défigurée par une ouverture rectangulaire, est surmontée d'un petit clocher - pignon à deux baies (3). Un collatéral a été ajouté à la nef ; on y voit contre le mur septentrional, non loin de l'entrée une plaque d'ardoise portant l'épithaphe de Claude de Villars, épouse de Jacques de Fraye, sieur de la Boutière, décédée le 06 septembre 1655 âgée de 61 ans, dont un sonnet célèbre la mémoire :



*Si dun ardant désir, aymer la piété ;
Ayant empreinte aux cœurs, de Dieu la vive image ;
Chastement reverer le sacré mariage ;
Fuir le monde au monde, fuir la vanité.
C'est la douceur des mœurs, l'honneur, l'intégrité ;
Eussent peu de la mort, adoucir le courage,
Cette femme passant, quoy qu'avancée en âge
N'eust si tost veu, ses iours ny son temps limité.
Son esprit ; qui*



*tousiours eslevoit sa pencée
Vers le ciel, par mespris nre terre a laissée
Et d'un amour divin, vers son Dieu va courir.
Laisant à son espoux, les soupirs et les plaintes
Et le doux souvenir de ses actions saintes
Pour patron de bien vivre, et saintement mourir (1)*

Les deux cloches, qui viennent d'être classées,, sont l'une du 15e siècle, l'autre de 1732.



Extrait :
Ports en Touraine de M. Pierre SOUTY -1942
(conseiller à la cour d'appel d'Orléans,
habitant à PORTS, au lieu dit « la Jacquerie »)
Bulletin des Amis du vieux chinon (p:325 à p:331)



Julien-Léopold Lobin, né à Loches le 8 février 1814, et mort à Tours le 11 mai 1864, est un peintre et vitrailiste français.

Julien-Léopold Lobin est entré en 1838 dans l'atelier de Charles de Steuben.

L'atelier Lobin a été établi à Tours, rue des Ursulines, en 1848. Il a réalisé des vitraux pour plus de 650 églises en 16 années de production.

Lucien-Léopold Lobin, né le 24 mars 1837 à Tours, et mort dans la même ville le 8 septembre 1892, est un peintre et vitrailiste français.

Fils du vitrailiste Julien-Léopold Lobin, il prend sa succession en 1864 à la tête de l'atelier Lobin établi à Tours, rue des Ursulines. Si son atelier équipe en majorité des monuments religieux, il fournit également des vitraux pour des édifices civils, comme le phare de Cordouan.

L'atelier a été repris après sa mort par son beau-frère, Prosper Florence.

- 1- St Martin, vitrail central de l'abside -1926
- 2- Sainte Thérèse - 1926
- 3- Jeanne d'arc - 1926



Vitrail signé : Lux FOURNIER en 1927. Vitrail hommage de la commune de PORTS à ses enfants lors de la guerre 14-18. Suivit de l'énumération de leurs noms au bas du vitrail.

Extrait :
Une étape sur le chemin de Compostelle : La Jacquerie de Ports par M. Pierre SOUTY - 1960-61

Bulletin des Amis du vieux chinon (p:220 à p:222)

Ajoutons qu'au XIe siècle, époque de pointe pour le pèlerinage(6), une terre de la paroisse (limitrophe) était appelée Séville (Sevilla) (7) - et qu'alors Compostelle était bien connu en ce coin de Touraine puisqu'une charte de Noyers de « 1120 » mentionne le nom d'une pèlerine, Pétronille, qui avant de partir, donne des biens qu'elle a à Antogny (8). 2- Peut-être même le voyage d'Espagne était-il une tradition chez les Seigneurs de Ports? Nous savons que René Gillier, fils de Bonaventure, fit le pèlerinage (9).. Et signalons que dans la chapelle de la nef latérale de Ports, une niche-crédence est ornée d'une coquille Saint-Jacques.

ÉGLISE PAROISSIALE
SAINT-MARTIN, SAINT ANTOINE DE PADOUÉ
De PORTS-sur-VIENNE (Diocèse de Tours)

L'Église paroissiale de Ports-sur-Vienne (Diocèse de Tours), possédant des reliques de Saint-Martin et de Saint-Antoine de Padoue, ces deux grands amis des pauvres. Malheureusement cette église, absolument lamentable, légendaire dans toute la contrée, n'est pas digne d'abriter ces reliques vénérables, surtout à une époque où la dévotion à Saint-Martin et à Saint-Antoine de Padoue prend une extension considérable, justifiée par les marques évidentes que ces deux illustres thaumaturges donnent à tous, en tout lieu, de leur puissante intercession auprès de Dieu. M. le curé de Ports-sur-Vienne, voulant remédier à un tel état de choses, a formé le projet de remplacer l'église actuelle, si misérable, par une autre plus digne qui sera la première église paroissiale de la région dédiée à Saint-Antoine de Padoue. Mais pour mener à bonne fin une entreprise relativement importante et nécessaire, une trentaine qui intéressent vivement tous les dévoués serviteurs du grand Saint, — car cette église est destinée à devenir un lieu de pèlerinage, où malades et affligés s'écouleront en sa faveur. C'est pourquoi M. le curé de Ports-sur-Vienne fait appel à la générosité et au concours des ressources que la paroisse, tous les amis de Saint-Antoine de Padoue de lui venir en aide et d'envoyer leur offrande qui sera reçue avec reconnaissance.

... vous charger de recueillir les souscriptions des personnes de faire remplir à cet effet la feuille que vous trouverez ci-jointe, et les offrandes à M. l'abbé DESSANT, curé de Ports-sur-Vienne (Vienne). Vous pour être inscrits dans un livre d'or. Chaque mois, une somme sera déposée dans le tronc destiné aux recommandations pour les personnes adressées à Saint-Antoine de Padoue dans son sanctuaire. Les adresses seront à Saint-Antoine de Padoue dans son sanctuaire. La somme de 2 pour 0/0 sera prélevée sur le total des offrandes, et les autres déposées dans le tronc, devant les reliques, au pied de la statue.

APPROBATION
CHER MONSIEUR LE CURÉ.

La commission diocésaine ne peut qu'approuver le pieux projet que vous avez entrepris de remplacer l'église de Ports-sur-Vienne en l'honneur de Saint-Antoine de Padoue. Il y a évidemment lieu de remplacer l'ancienne par une nouvelle église à Ports-sur-Vienne en l'honneur de Saint-Antoine de Padoue. Je bénis également votre sainte entreprise et les personnes qui voudront bien, de leurs deniers, vous aider à la conduire à bonne fin. Cher Monsieur le Curé, l'assurance de mon affectueux dévouement. **RENE-FRANÇOIS**, Archevêque de Tours.

document non daté, sous l'épiscopat de Mgr Renou entre 1896 et 1913 (dossier 192-4 Archives diocésaines de Tours)

Le reliquaire de l'église de la translation de saint Martin

Un **reliquaire** est un réceptacle, généralement un coffret, destiné à contenir une ou plusieurs reliques. La dévotion populaire cherchant à honorer ceux dont les restes mortels étaient préservés fit que tout un art se développa, créant des reliquaires en matériaux précieux de forme et style esthétique divers.

Les reliquaires dans le christianisme

Au sens originel du mot, un *reliquaire* (du latin *reliquarium*) contient les reliques d'un saint.

Différentes catégories

La forme la plus ancienne du reliquaire chrétien est la *châsse* (du latin *capsa*, « boîte », « coffre »), qui rappelle le cercueil primitif des martyrs, généralement un sarcophage, et contient leurs corps qui sont conservés dans leur intégrité. La réduction des corps à l'état d'ossements et leurs translations fréquentes en raison du développement du culte des reliques, inspirent en effet la confection de ce type de reliquaires qui sont connus dès le VII^e siècle¹.

Dans certaines églises comme à Rouen, on a conservé longtemps le vieux terme de *fierte* (du latin *feretrum*, « brancard » ou « civière mortuaire »).

Le terme *reliquaire* s'applique théoriquement à tout réceptacle contenant des reliques, y compris les châsses, mais en pratique on le réserve à des coffrets et boîtes de plus petite taille qui ne contiennent pas le corps entier d'un saint.

On a parfois usé du terme grec de *lipsanothèque* (littéralement « armoire à reliques » comme l'*Arliquiera* du Vecchietta), pour qualifier des meubles ou des reliquaires destinés à recevoir plusieurs reliques. Certains reliquaires portatifs destinés à l'exposition des reliques se sont appelés *monstrances*. D'autres, épousant la forme de l'objet qu'ils contiennent, sont qualifiés de *topiques* (ainsi les *bustes-reliquaires* et *chefs-reliquaires* qui contiennent généralement tout ou partie du crâne d'un saint, les *bras-reliquaires*, les *membres-reliquaires*, etc.).

On appelle *staurothèque*, au moins en milieu byzantin, un reliquaire contenant un fragment de la Vraie Croix.

Il existe enfin d'autres modes de conservation des reliques tels que leur insertion dans des *regalia* (ceptres, couronnes, mains de justice, etc.), ou leur usage comme talismans (dans des amulettes ou dans le fourreau des épées), qui sortent du cadre des reliquaires proprement dits.

Forme et matière

Il s'agit donc de boîtes de taille et de forme variable (par exemple forme de sarcophage, caisse, capsella, stèle, couvercle à coupole, boîte, ampoule, etc.), destinées à recueillir des objets précieux et vénérés.

Les reliquaires paléochrétiens et byzantins sont principalement en pierre et marbre. La plupart des reliquaires médiévaux sont en métal, souvent argentés ou dorés. Ils peuvent être enrichis soit d'émaux, soit de pierres précieuses ou semi-précieuses.

Un hublot vitré peut laisser entrevoir la relique dans son coffret.

Plusieurs formes géométriques sont possibles : quadrangulaire, cubique, octogonale, cylindrique ou autre.

Parmi les reliquaires topiques, les *chefs-reliquaires* prennent la forme soit d'une tête ou d'un buste, comme le chef-reliquaire de saint Ferréol à Nexon, du milieu du XIV^e siècle² ou celui de saint Piat à Tournai (ci-contre).

Les bras-reliquaires, les pieds-reliquaires et les jambes-reliquaires revêtent la forme générale des membres qu'ils contiennent. Vous pouvez en voir un exemple à Saint-Gildas-de-Rhuys³.

Les reliquaires portatifs destinés à la dévotion personnelle sont d'une grande variété de formes et de matières. Charlemagne avait ainsi une relique dans la poignée de son épée Joyeuse.

Fonctions

Les reliquaires sont destinés à conserver les restes terrestres de saints personnages ou d'autres objets qui ont été sanctifiés par leur contact en les préservant de la corruption et des souillures. Ils sont généralement en métal, au moins pour ceux contenant les reliques les plus précieuses.

Ils servent aussi à garantir l'authenticité et l'intégrité des reliques et contiennent donc, pour chaque relique, une petite bande de papier



ou de parchemin qu'on appelle *authentique* et par laquelle une autorité ecclésiastique, le plus souvent un évêque, certifie l'origine et le caractère sacré de la relique. Une des plus fameuses collections d'authentiques est celle attachée aux reliques conservées à Chelles, près de Paris, et désormais déposée aux Archives nationales⁴.

Ils servent à exposer les reliques à la piété des fidèles, soit dans l'église même, soit lors de procession. Au départ en effet les reliques étaient conservées sous les autels des églises (**reliquaires de fondation**) ; mais à partir du XII^e siècle on les exposa à la piété des fidèles (**reliquaires de vénération**), soit sur l'autel, soit sur une « tribune d'ostension »⁵, ou encore dans des reliquaires portatifs appelés *monstrances*. Les reliquaires portatifs étaient parfois utilisés pour être montrés aux fidèles lors de tournées destinées à collecter des fonds.

Une autre fonction du reliquaire, ou plutôt des ornements précieux du reliquaire, est de manifester la gloire et le prestige du Saint dont il contient les restes, et au-delà du Saint lui-même, la gloire et le prestige de la communauté qu'il protège. Comme pour objet précieux en cas de crise, le reliquaire peut être fondu. En tant qu'objets précieux, les reliquaires sont d'habitude conservés dans le Trésor des églises avec les autres pièces d'argenterie, comme les calices.

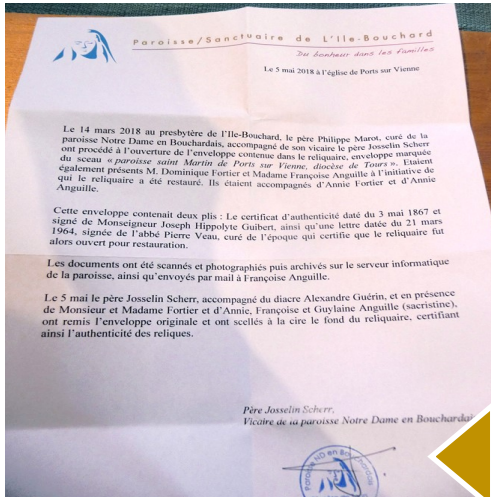
La splendeur du reliquaire a aussi pour fonction de commémorer la générosité du ou des donateurs qui en ont financé la fabrication ou l'enrichissement. C'est rarement le cas aujourd'hui, mais cela l'était encore jusqu'au début du XX^e siècle. Le souvenir du donateur pouvait en effet être porté sur le reliquaire soit par la représentation de son blason, ou encore celle de son saint patron, ou encore par une inscription.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Reliquaire>



Depuis que les reliques ont été remises à la paroisse de Saint-Martin à PORTS-sur-Vienne le 15 décembre 1867, l'église est sous le vocable de « la Translation de saint Martin ».

La translation correspond au transport, sur la Loire, du corps de l'évêque Martin à la suite de son décès à Candes, en vue de son inhumation à Tours le 11 novembre 397..



Lettre remise dans le reliquaire après les scellés le 05 05 2018.

Translation des Reliques de St Martin
 ... au m^e qui fut enterré avec sept autres saints...
 ... la cérémonie a été présidée par M. le Curé...
 ... de St Maure, entouré de deux prêtres de la Mission de Lour, et de plusieurs autres curés de la paroisse et de environs.
 En foi de quoi nous avons écrit et signé le présent pour verbal.
 M. J. Révis, curé de Ports
 Jeanne...

On nous écrit du canton de Sainte-Maure :

« Le 15 décembre dernier, une bien touchante cérémonie, destinée à entretenir et à réveiller le culte de Saint Martin, avait lieu dans la paroisse de Ports. Monseigneur l'Archevêque avait bien voulu donner au digne curé de cette paroisse une relique du grand patron de la Touraine. Elle fut reçue avec reconnaissance, placée dans une élégante et riche châsse, don pieux d'une généreuse paroissienne de Ports, et portée processionnellement au milieu des rues de la petite bourgade. Les habitants, dont l'église est dédiée à saint Martin, se montrèrent heureux et saintement fiers de cette petite solennité. Une foule nombreuse et recueillie était accourue des paroisses voisines, prendre part à la fête. M. le doyen de Sainte-Maure la présidait, et autour de lui s'étaient rangés presque tous les curés du canton, qui avaient répondu avec empressement à l'appel de leur confrère. On y voyait aussi les deux prêtres de la Mission, qui avaient prêché avec tant de zèle, les exercices d'une mission préparatoire à la solennité. Le cœur du bon curé de Ports était rempli de joie, et on lisait sur son visage tout le bonheur que lui apportaient la recueillement et le zèle de ses bons paroissiens. Eux-mêmes ne se lassent point d'exprimer leur satisfaction de posséder quelques parcelles des ossements de celui qui était si puissant en œuvres et en paroles, et plus que jamais ils comptent sur sa protection. »

Cérémonie du 15 décembre 1867.

L'archevêque de Tours est alors Mgr Joseph-Hippolyte Guibert, oblat de Marie-Immaculée (O.M.I.), précédemment évêque de Viviers.

le curé de Ports-sur-Vienne est alors l'abbé François-Louis Réveil.

(dans La Semaine religieuse de la ville et du diocèse de Tours, n° 39, samedi 11 janvier 1868, p. 623-624)

Délibération du conseil de fabrique relative à ce reliquaire (extrait du registre 192-4, Archives diocésaines de Tours) - Texte conforme à l'original, Michel Laurencin, archiviste du diocèse de Tours, 26 juin 2018

La mise en lumière du reliquaire de l'église de la Translation de Saint-Martin

A ce travail de restauration a été associé un travail de recherche historique. Ce reliquaire a été confectionné dans l'Atelier **LEBRUN** (fabricant d'ornements religieux) à Tours, à la demande de Madame Veuve **SAVATIER** qui en fit don à l'Eglise de **PORTS** en 1867. C'est avec émotion que nous avons ainsi retrouvé dans le reliquaire le certificat d'authenticité de ces précieuses reliques que vous pourrez vénérer de manière renouvelée lors des messes qui auront lieu à **PORTS-s/Vienne**.

La pose des scellés à la cire après la fermeture du reliquaire, puis la mise en place dans l'église, le samedi 5 mai 2018 par le Père Josselin Scherr, l'abbé Alexandre Guérin accompagnés de Dominique Fortier et Françoise Anguille.

